

USCT1P - la gestion administrative financière et logistique d'une association

Présentation

Prérequis

Les candidats justifieront d'un diplôme de niveau 5 (bac+2) et d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum.

Une dérogation pour les personnes ne possédant pas un diplôme de niveau 5 est envisageable à partir de 5 ans d'expérience associative.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une association

Compétences

- Analyser (ou participer à l'analyse) de la situation financière et définir les politiques budgétaires et financières de l'association
- Définir (ou participer à la définition) des politiques de financements et d'investissements, sous le contrôle du conseil d'administration
- Elaborer (ou participer à l'élaboration) des budgets prévisionnels et présentation de ces budgets au conseil d'administration (ou au bureau) de l'association pour approbation
- Suivre (ou participer au suivi) du budget de l'association
- Inscrire la stratégie de développement de l'association dans le cadre des politiques contractuelles publiques en distinguant la subvention, du marché public ou de la délégation de service public

Programme

Contenu

- Comptabilité budgétaire
- étude de marché, plan de financement
- Trésorerie et relations avec la banque
- Tarification des établissements et analyse financière
- Nouveaux outils juridiques et de gestion (CPOM, mutualisation...)
- Connaître les capacités des associations à exercer des activités économiques et commerciales et leurs conséquences juridiques et fiscales

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

exercice sur table portant sur la gestion d'une association

Mis à jour le 29-02-2024



Code : USCT1P

Unité spécifique de type cours
12 crédits

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires / Simon
COTTIN-MARX

Contact national :
EPN11 - CESTES

2, rue Conté
31.2.36
75003 Paris

par_cestes@lecnam.net